

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°29
Vendredi 31 Mars 2017

Présents : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Hervé LE MENS, Pascale DIVERRES-CORRE, Bernard CORNEC, Laure LAUVERGEAT, Rémi LE BERRE, Jeannine LE GALL, Annie MOAL, René RAUD, Katia KERZAON, Georges JEZEQUEL, Philippe MOULLEC, Yvan BRISHOUAL, Karine MORVAN et Fabienne SIMON.

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU
Secrétaire de séance : Fabienne SIMON

Bernard LE CAHAREC donne pouvoir à Hervé LE MENS

Début de séance : 18 h 00
Le compte rendu n° 28 est approuvé à l'unanimité.

Jean-Louis VIGNON nous présente Mme Valérie THOMAS, notre trésorière, qui succède à M. Thierry ROC'H.

Jean-Louis VIGNON, Maire, commence la séance en précisant que chacun des conseillers a pu prendre connaissance des chiffres présentés ce soir, à travers la réunion qui s'est déroulée 15 jours plus tôt et les documents distribués ce jour.

1 – Budget Primitif 2017

En préambule, il précise que ce budget primitif est un budget de transition. En effet, deux gros emprunts se terminent cette année, et les travaux de la garderie-bibliothèque nécessiteront un besoin de financement de 400 000 € cette même année. Peu d'autres investissements sont prévus. En 2018, le poids de la dette descendra sensiblement avec l'extinction d'un troisième prêt contracté lors de la précédente extension de l'école en 2003.

1 -1- Budget COMMUNE

BILAN DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011	Caractère Général	226 783,00	
012	Personnel	416 420,00	013 Att. Charges
014	Atténuation de produits	13 850,00	70 Produits des services
022	Dépenses imprévues	1 000,00	73 Impôts et taxes
042	Amortis. Electricité - PLU	16 167,90	74 Dotat. Subv.
65	Gestion courante	186 871,00	75 Gestion courante
66	Intérêt	37 200,00	76 Produits financiers
67	charges exceptionnelles	7 400,00	77 Produits exceptionnels
	Total	905 691,90	Total
			1 040 036,00

Recettes - Dépenses =	134 344,10
-----------------------	------------

	Capital	217 000,00
	Autofinancement prévisionnel net	-82 655,90
002	Excédent antérieur	61 525,71
	Autofinancement 2017	-21 130,19

RESULTAT INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Déficit reporté 2016	262 191,45	Affectation	220 000,00
Bâtiments - Terrains	24 943,00	Taxe d'aménagement	10 000,00
Ecole	6 730,00	FCTVA	42 000,00
Bibliothèque - Garderie	669 843,00	Participation Bâtiments	0,00
Voirie - Réseaux - Divers	242 514,00	Participation Ecole	
		Participation Bibliothèque Garderie	493 709,00
Autofinancement 2017	21 130,19	Participation Voirie - Réseaux - Divers	28 600,00
		Remboursem. Prêt Assainis.	3 681,63
Dépenses imprévues	2 000,00	Amortis. Electricité	16 167,90
Total	1 229 351,64		814 158,53
		Emprunt éventuel à réaliser	-415 193,11

Le budget Primitif est voté à l'unanimité.

1 – 2 Budget EAU

BILAN DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011 Caractère Général	59 000,00		
012 Personnel	26 500,00		
014 Atténuation des produits	21 400,00	042 Quote-part des subv.	6 366,00
022 Dépenses imprévues	500,00	70 Produits des services	138 900,00
042 Dotation aux amortis.	43 650,00	77 Produits exceptionnels	100,00
65 Gestion courante	1 100,00		
66 Intérêt	1 000,00		
Total	153 150,00	Total	145 366,00
		002 excédent reporté	8 752,78
Recettes - Dépenses =			-7 784,00

67 charges exceptionnelles	500,00
Recettes - Dépenses = + charges exceptionnelles	-8 284,00
Recettes - Dépenses = +excédent antérieur 2016	468,78

INVESTISSEMENT 2017

Dépenses		Recettes	
Opérations financières <i>dette capital</i>	8 620,00	Excédent antérieur 2016	59 869,98
Opérations Equipement <i>Travaux et acquisitions</i>	31 000,00	FCTVA	1 170,00
		Subventions	0,00
<i>Ordre Amortissement</i>	6 366,00	<i>Ordre Amortissement</i>	43 650,00
<i>Ordre Amortissement</i>	11 460,00	<i>Ordre Amortissement</i>	11 460,00
Total	57 446,00		116 149,98

Résultat investis. 2017 **58 703,98**

Résultat sur l'année 2017

Fonctionnement 2017	*	-8 284,00	}	468,78
Report de fonctionnement	*	8 752,78		
Investissement 2017		<u>58 703,98</u>		

59 172,76 ← Résultat exercice 2017

Le budget de l'eau est lui aussi voté à l'unanimité après présentation des chiffres.

2 – Taux de contributions directes année 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux de contributions directes pour l'année 2017.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux ménages pour l'année 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Décide de stabiliser en 2017 les taux d'imposition relatifs aux trois taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties),
- ⇒ Décide donc d'appliquer pour 2017 aux impôts directs locaux les taux suivants :
 - Taux de la taxe d'habitation 18,52%
 - Taux de la taxe sur le foncier bâti 23,70%
 - Taux de la taxe sur le foncier non bâti 37,61%

3 – Demande d'emprunt

Une proposition d'emprunt de 300 000 € à taux fixe a été proposée.

Proposition :

CMB 15 ans : 1,45 %

20 ans : 1,79 %

CRCA 15 ans : en attente

20 ans : en attente

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire le prêt au taux de 1,45% maximum.

Vote à l'unanimité.

4 – Demande subvention Acquisition de mobilier

Une demande de subvention est faite auprès du Conseil départemental, dans le cadre du soutien aux opérations d'acquisition de mobilier pour les bibliothèques, à hauteur de 50 % sur la dépense éligible HT avec un plafond de 9 000 €

Vote à l'unanimité.

5 – Contrat Centre canin

Nous avons passé un contrat avec le Centre Canin DOUDOG de La Martyre pour la capture des animaux errants, en remplacement de Chenil Service.

Le montant annuel de la cotisation est de 0,25 € HT, soit 0,30 € TTC par habitant et par an.

Prestation payante complémentaire : tournées dissuasives complémentaires 150 € HT.

Vote à l'unanimité.

Prochain Conseil Municipal le 11 Mai

Fin de séance à 19h30